

Domaine : Développement durable et environnement

Objectif stratégique : Être une commune durable, où il fait bon vivre, dans un cadre agréable, propre et bien organisé

Objectif opérationnel 1 : Gérer durablement les ressources de la commune

Indicateur(s) de résultats : Etat d'avancement des travaux du réseau d'eau en fin de législature / Solution à trouver pour sa gestion (qualité préservée pour un investissement raisonnable), doit être planifié en milieu de législature / Consultation populaire avant le milieu de la législature

Priorité : 1

Durant les six premiers mois pour les contacts, l'instauration de primes / En cours de législature, pour les objectifs de gestion quotidienne

**Responsables** Nicolas Stilmant (bourgmestre - environnement) / Éric Strépenne (Échevin des travaux)

**(Mandataires) :**

**Responsable administratif :** Fernand Lafalize, secrétaire communal / José Thilmany (environnement) / Philippe Dewez (travaux)

**Service gestionnaire :** Conseiller en environnement / Service des travaux / Service communication

**Partenaires :** Le Parc Naturel de la Haute-Sûre et de la Forêt d'Anlier / SWDE / AIVE / SPGE

**Financement / budget :**

**Actions à mener :**

1. Instauration d'une prime communale visant à installer des citernes d'eau de pluie.
2. Évaluer les investissements à réaliser sur le réseau d'eau, envisager une gestion en intercommunalité, ou la remise du réseau à la SWDE et demander aux citoyens de se prononcer sur ces différentes options.
3. Évaluer la possibilité d'avoir recours à un autre système que le sel pour assurer la sécurité des routes l'hiver.
4. Information et sensibilisation des citoyens à l'usage des pesticides.
5. Utilisation du cheval de trait pour l'entretien du ravel.
6. Passer une convention avec la Province pour disposer d'un agent sanctionnateur en matière de délinquance environnementale.
7. Réaliser une liste des arbres remarquables. Organiser des campagnes de plantations d'essences locales.
8. Offrir aux citoyens un mode de collecte adapté à leurs besoins en matière de déchets.
9. Choisir des biens durables lors de marchés publics et intégrer le label PEFC.
10. Développer la biodiversité dans notre commune
11. Poursuivre l'égouttage de la commune

**Service(s) gestionnaire(s) :**

Conseiller en environnement  
Service des travaux / conseiller en environnement  
  
Service des travaux  
Communication  
Service des travaux / conseiller en environnement  
Mandataires / collègue et conseil  
Conseiller en environnement  
Conseiller en environnement  
Administration générale  
Service environnement / Parc naturel  
Service environnement / SPGE

**Commentaires :**

<b>Action n° : 1</b>	Instauration d'une prime communale visant à installer des citernes d'eau de pluie.	<b>Service :</b> <b>Agent traitant :</b>	Conseiller en environnement José Thilmany
<b>Partenaires :</b>	Nicolas Stilmant (bourgmestre)	<b>Échéance :</b>	Dans les six premiers mois de la législature.
<b>Budget estimé :</b>	5000 euros par an / 2500 euros inscrits au budget 2014		
<b>Mode de financement :</b>	Fonds propres		
<b>Indicateur d'avancement :</b>	Réalisé. En évaluation. Information aux citoyens à assurer.	<b>Indice de santé :</b>	
<b>Plan de travail :</b>	Consulter des règlements d'autres communes pour s'en inspirer au niveau des conditions techniques et administratives. Rédiger les documents pour demander la prime et inscrire le poste au budget. Voter la prime au conseil. Communiquer via le bulletin communal (été 2013). Une nouvelle communication pourrait être prévue pour rappeler l'existence de la prime.		
<b>Commentaires :</b>	La prime devra être évaluée en fonction des demandes. La communication, la pérennité du dispositif dépendra de cette évaluation régulière. Après la première évaluation, il a été décidé de porter le budget réservé pour la prime à 2500 euros, puisqu'il n'y a pas eu de demandes la première année. Des demandes sont en cours. L'évaluation doit se poursuivre.		

<b>Action n° : 2</b>	Évaluer les investissements à réaliser sur le réseau d'eau, envisager une gestion en intercommunalité, ou la remise du réseau à la SWDE et demander aux citoyens de se prononcer sur ces différentes options.	<b>Service :</b> <b>Agent traitant :</b>	Service des travaux / conseiller en environnement Philippe Dewez
<b>Partenaires :</b>	Nicolas Stilmant (bourgmestre) / Rudy Louis (fontainier) / AIVE / Intercommunale des eaux du Condroz / SWDE / José Thilmany (forage de Strainchamps)	<b>Échéance :</b>	Avant le milieu de la législature.
<b>Budget estimé :</b>	En cours d'évaluation par l'AIVE.		
<b>Mode de financement :</b>	Coût-vérité		
<b>Indicateur d'avancement :</b>		<b>Indice de santé :</b>	
<b>Plan de travail :</b>	Rencontrer l'AIVE dans les six premiers mois du mandat et faire le point avec eux sur l'étude commanditée il y a deux ans. (Réalisé : la conclusion est que l'étude a peu avancé). Évaluer les investissements à réaliser en fonction de cette étude et des observations de terrain. Planifier les travaux encore à réaliser. Rencontrer les communes partenaires dans la constitution éventuelle d'une intercommunale (Léglise, Habay et Tintigny). (Réalisé) Rencontrer l'intercommunale des eaux du Condroz. (Réalisé)		

Réaliser le forage de Strainchamps. (En cours, permis délivré. Travaux gérés par l'AIVE)  
 Reprendre la facturation à la SWDE. (Rencontre avec la SWDE. Collecte d'informations via un toutes-boites. Encodage en cours. À programmer en fonction de la disponibilité d'un ouvrier pour cette tâche.)  
 Organiser une consultation populaire si un choix devait à un moment être pris entre la qualité du réseau (origine de l'eau, captage proche) et le prix (compétitivité de la SWDE).  
 Sur base des informations de l'AIVE, préparer la transition avec la SWDE, ou programmer les travaux à réaliser pour la conservation du réseau.  
**Commentaires :** Suite au choix des autres communes de ne pas s'engager dans une intercommunale, suite également à l'échec du captage de Strainchamps, les contacts avec la SWDE et l'AIVE ont été repris avec une seule alternative possible : confier le réseau à la SWDE ou le garder.  
 Consultation populaire prévue le 28 février.

**Action n° : 3** Évaluer la possibilité d'avoir recours à un autre système que le sel pour assurer la sécurité des routes l'hiver.

**Service :** Service des travaux  
**Agent traitant :** Philippe Dewez  
**Échéance :** Avant la fin de la législature.

**Partenaires :** Éric Strépenne (Échevin des travaux)  
**Budget estimé :** 50 000 euros (achat de matériel) + frais de formation des ouvriers + frais de fonctionnement chaque année  
**Mode de financement :** Fonds propres

**Indicateur d'avancement :** À l'arrêt. **Indice de santé :** Le coût d'achat d'une machine pour ramasser la grenaille au printemps a été jugé trop élevé pour les finances communales pour l'instant. Cette idée est quand même conservée dans le PST. Si une opportunité se dégage, elle pourrait être réactivée, notamment pour l'intérêt qu'elle présente pour la conservation de l'état des routes et un impact plus réduit sur l'environnement.

**Plan de travail :** Consulter les échevins des travaux de communes ayant adopté ce système. (Réalisé)  
 Évaluer les coûts et la faisabilité. (Réalisé)

**Commentaires :**

**Action n° : 4** Information et sensibilisation des citoyens à l'usage des pesticides.

**Service :** Conseiller en environnement / Communication  
**Agent traitant :** José Thilmant / Carine Stas / Philippe Dewez  
**Échéance :** Dans le bulletin de printemps 2014 pour la première information. / Autres actions (informations) à prévoir en cours de législature. / Durant l'année 2015 pour le personnel ouvrier.

**Partenaires :** Nicolas Stilmant (bourgmestre) / Jean-Philippe Georges (Échevin de la communication) / Parc naturel / AIVE (information)  
**Budget estimé :** /  
**Mode de financement :** /

**Indicateur d'avancement :** **Indice de santé :**

**Plan de travail :** Informer le citoyen sur l'usage des pesticides et ses conséquences. Proposer des alternatives.  
 Présenter des sujets analogues plusieurs fois en cours de législature.  
 Sensibiliser et former les ouvriers communaux aux autres techniques.

**Commentaires :** Action qui a pris du retard. Quelques ouvriers sont formés. Mais l'information à la population n'a pas suivi.

**Action n° : 5** Utilisation du cheval de trait pour l'entretien du ravel.

**Service :** Service des Travaux / Conseiller en environnement  
**Agent traitant :** Donatien Liesse (via le parc naturel)  
**Échéance :** Durant les trois premières années.

**Partenaires :** Nicolas Stilmant (bourgmestre) / Éric Strépenne (Échevin des travaux)  
**Budget estimé :** 10 000 euros pour trois années de fonctionnement  
**Mode de financement :** Subside régional

**Indicateur d'avancement :** Subside accordé. **Indice de santé :**

**Plan de travail :** Proposition du parc naturel aux communes concernées par les voix lentes.  
 Demande de subside à approuver en collège.  
 Subside accordé en décembre 2013.  
 Désigner un adjudicataire pour entreprendre les travaux (en lien avec le parc).  
 Évaluer le fonctionnement dans trois ans, et en cours de route, les autres possibilités qui pourraient apparaître pour le cheval de trait sur les voies lentes (tourisme).

**Commentaires :** Cette action est une réponse apportée à une problématique qui pourrait s'intituler comme ceci : "Entretien doux des voies lentes de la commune". L'action est à évaluer au bout des trois ans, afin de voir s'il s'agit de la bonne solution. Plusieurs rendez-vous manqués avec le soumissionnaire font que l'action n'a pas vraiment démarré. Le matériel ne semble pas adapté au revêtement du pré-Ravel.

**Action n° : 6** Passer une convention avec la Province pour disposer d'un agent sanctionnateur en matière de délinquance environnementale.

**Service :** Conseiller en environnement  
**Agent traitant :** Valérie Degehet  
**Échéance :** Dans les six premiers mois de la législature.

**Partenaires :** Nicolas Stilmant (bourgmestre) / Véronique Rézette (agent sanctionnateur provincial) / José Thilmant  
**Budget estimé :** /  
**Mode de financement :** Soutien provincial

<b>Indicateur d'avancement :</b>	Objectifs réalisés. Fonctionnement à évaluer en cours de législature. En lien avec la décision de privilégier la médiation pour les mineurs (décision du conseil de décembre 2013).	<b>Indice de santé :</b>	
<b>Plan de travail :</b>	Rencontrer l'agent sanctionnateur provincial pour discuter de ses missions. (Réalisé le 8 mai 2013) Adopter une convention en conseil pour régulariser la situation et pouvoir bénéficier officiellement de ses services. (Réalisé) Rencontrer l'agent en collège de police pour faire le point sur le fonctionnement au sein de la zone. (Réalisé) Évaluer régulièrement le fonctionnement des sanctions et de la médiation dans la commune (chaque année par un contact avec l'agent sanctionnateur provincial). Ajuster si nécessaire. Contacts réguliers avec l'agent constatateur communal. Objectifs clairs. Souci de la prévention en accord avec la commune.		
<b>Commentaires :</b>			
<b>Action n° : 7</b>	Réaliser une liste des arbres remarquables. Organiser des campagnes de plantations d'essences locales. (Voir objectif 10 pour évolution de cet objectif)	<b>Service :</b> <b>Agent traitant :</b>	Conseiller en environnement José Thilmany / Valérie Degehet
<b>Partenaires :</b>	Nicolas Stilmant (bourgmestre) / Éric Strépenne (échevin des travaux et de la forêt) / Parc Naturel de la Haute-Sûre et de la Forêt d'Anlier / CCATM / CLDR	<b>Échéance :</b>	Alimenter la base de données de la Région Wallonne, en signalant 5 arbres remarquables par an à partir de 2015.
<b>Budget estimé :</b>	/		
<b>Mode de financement :</b>	/		
<b>Indicateur d'avancement :</b>		<b>Indice de santé :</b>	
<b>Plan de travail :</b>	Faire un état des lieux des arbres remarquables et envisager des mesures de protection si nécessaire. Dans le cadre de la journée de l'arbre, demander à bénéficier d'essences à planter.		
<b>Commentaires :</b>	Mobiliser les commissions sur cette question peut être également enrichissant et permettre un travail de terrain.		
<b>Action n° : 8</b>	Offrir aux citoyens un mode de collecte adapté à leurs besoins en matière de déchets.	<b>Service :</b> <b>Agent traitant :</b>	Conseiller en environnement José Thilmany / Carine Stas (PCS)
<b>Partenaires :</b>	Nicolas Stilmant (bourgmestre)	<b>Échéance :</b>	En cours de législature. Premier état des lieux, avec proposition de solutions, pour fin 2014.
<b>Budget estimé :</b>	/		
<b>Mode de financement :</b>	/		
<b>Indicateur d'avancement :</b>		<b>Indice de santé :</b>	
<b>Plan de travail :</b>	Évaluer le mode de facturation du coût-vérité et envisager des statuts plus justes (prix, différents types de services, prix au poids). Prix au poids laissé de côté, car l'impact ne concerne qu'une frange marginale du poids. Proposer d'autres modes de collecte des déchets. (Collecte auprès des aînés en collaboration avec la Maison de Volavielle / Endroit pour déposer ses papiers-cartons, à réfléchir.) Rencontre annuelle avec l'AIVE. Les résultats sont encourageants. Sensibilisation des écoles en 2014-2015.		
<b>Commentaires :</b>	Information régulière de l'AIVE dans le bulletin communal.		
<b>Action n° : 9</b>	Choisir des biens durables lors de marchés publics et intégrer le label PEFC.	<b>Service :</b> <b>Agent traitant :</b>	Conseiller en environnement / Administration générale Géraldine Giot
<b>Partenaires :</b>	Nicolas Stilmant (bourgmestre)	<b>Échéance :</b>	Date à déterminer. Milieu de législature.
<b>Budget estimé :</b>	/		
<b>Mode de financement :</b>	Fonds propres		
<b>Indicateur d'avancement :</b>		<b>Indice de santé :</b>	
<b>Plan de travail :</b>	Intégrer les critères de durabilité, à l'avenir, dans les marchés publics qui s'y prêtent.		
<b>Commentaires :</b>	Déjà fait pour le papier. Pas d'autres marchés pour l'instant qui s'y prêtent. Vigilance à avoir.		
<b>Action n° : 10</b>	Développer la biodiversité dans notre commune.	<b>Service :</b> <b>Agent traitant :</b>	Conseiller en environnement / Administration générale José Thilmany
<b>Partenaires :</b>	Nicolas Stilmant (bourgmestre) / Parc naturel / Christine Leclercq	<b>Échéance :</b>	En fonction des projets.
<b>Budget estimé :</b>	/		
<b>Mode de financement :</b>	Fonds propres		

<b>Indicateur d'avancement :</b>		<b>Indice de santé :</b>	
<b>Plan de travail :</b>	Réhabiliter l'arrière de la ferme Simon et y planter un verger. Semer une prairie fleurie (Biodibap). Achevé fin 2015. Installer un rucher conservatoire. (Espace installé fin 2015 via Biodibap, à disposition des apiculteurs dès le printemps 2016). Actions du contrat rivière : guet à Fauvillers et échelle à Hollange (dossiers 2014-2015). Gestion du verger du jardin du curé à réfléchir (2016). Séance d'information qui pourrait aboutir à un potager partagé (2016).		
<b>Commentaires :</b>			

<b>Action n° : 11</b>	Poursuivre l'égouttage de notre commune	<b>Service :</b>	Conseiller en environnement / Administration générale
		<b>Agent traitant :</b>	José Thilmany
		<b>Échéance :</b>	En fonction des projets.
<b>Partenaires :</b>	Nicolas Stilmant (bourgmestre) / SPGE / Eric Strépenne (Échevin des travaux)		
<b>Budget estimé :</b>	/		
<b>Mode de financement :</b>	Subsides SPGE + emprunts SPGE à charge de la commune		
<b>Indicateur d'avancement :</b>		<b>Indice de santé :</b>	
<b>Plan de travail :</b>	Egouttage de la route de la Barrière à Fauvillers (2016). Voie des Messes à Hollange. Dépôt d'un dossier, en collaboration avec le parc naturel (2013). Hollange. Auteur de projet et cahier des charges. (2014-2015) Hollange. Travaux prévus en 2016 ou 2017.		
<b>Commentaires :</b>	Egouttage encore à finaliser à Fauvillers. C'est le troisième dossier que nous avons déposé. A redéposer, avec un autre dossier concernant d'autres villages à équiper.		